



FACULTÉ
DES LETTRES &
SCIENCES HUMAINES

COMMENT COMPLÉTER MON DOSSIER RSE?

Régime spécial d'études (RSE)

Qu'est-ce que le régime spécial d'études?

Les étudiant-e-s ne pouvant se consacrer à temps plein à la poursuite de leurs études peuvent demander à bénéficier d'un **Régime Spécial d'Etudes** (RSE) leur permettant de bénéficier d'aménagements comme : être prioritaires dans leur choix de groupe de travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de leur emploi du temps, obtenir une dispense d'assiduité pour les CM, TD ou TP, passer les examens en contrôle terminal à la place du contrôle continu...

Étudiant-e-s éligibles au RSE :

- Étudiant.e salarié.e avec un contrat de travail de 10h
- Étudiant.e chargé.e de famille
- Étudiante enceinte
- Étudiant.e inscrit.e dans plusieurs cursus
- Étudiant.e engagé.e dans la vie de l'établissement
- Étudiant.e élu.e étudiant.e au niveau local, national
- Étudiant.e engagé.e dans la vie associative (projets, bénévoles...)
- Étudiant.e engagé.e dans une mission de volontariat dans le cadre d'un service civique
- Étudiant.e artiste de haut niveau
- Étudiant.e sportif.ve de haut niveau
- Étudiant.e pompier volontaire et/ou militaire dans la réserve opérationnelle et/ou civique
- Étudiant.e auto-entrepreneur
- Tout.e étudiant.e jugé.e éligible par le-la responsable de la filière d'études

Le RSE est applicable à tou.te.s les étudiant.e.s de l'Université excepté les étudiant.e.s bénéficiant de dispositifs de personnalisation spécifique.

- **Où retirer le formulaire de demande de RSE?**

Le dossier peut être retiré dans votre secrétariat de filière.

Il est également disponible sur le site de l'UFR : https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/93/93070_Formulaire-RSE-UFR-LSH-03122020.pdf

- **Où déposer votre dossier?**

Le formulaire complété et les pièces justificatives demandées doivent être déposés dans votre secrétariat de filière.

- **Date limite de dépôt des dossiers :** à l'issue de la 4e semaine de cours

Situation actuelle justifiant cette demande

SITUATION	PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR
<input type="checkbox"/> Étudiant.e salarié.e	Copie du contrat de travail
<input type="checkbox"/> Étudiant.e chargé.e de famille	Copie du livret de famille
<input type="checkbox"/> Étudiante enceinte	Document attestant de votre situation
<input type="checkbox"/> Étudiant.ee inscrit.e dans plusieurs cursus	Certificat de scolarité
<input type="checkbox"/> Engagé.e dans la vie de l'établissement	Document attestant de votre situation
<input type="checkbox"/> Engagé.e dans la vie associative	Attestation de la part du président de l'association
<input type="checkbox"/> Engagé.e en Service civique	Copie du contrat
<input type="checkbox"/> Artiste de haut niveau	Document attestant de votre situation
<input type="checkbox"/> Sportif-ve de haut niveau	Document attestant de votre situation
<input type="checkbox"/> Pompier volontaire et/ou militaire dans la réserve opérationnelle et/ou civique	Document attestant de votre situation
<input type="checkbox"/> Étudiant.e auto-entrepreneur.e	Document attestant de votre situation
<input type="checkbox"/> Tout.e étudiant.e jugé.e éligible par le-la responsable de la filière d'études	Document attestant de votre situation

Aménagements souhaités (cochez les aménagements demandés):

- Être prioritaires dans le choix de groupe de travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP)
- Être dispensé d'assiduité pour les CM, TD – TP
- Bénéficier du régime spécial d'examen
- Avoir accès aux cours en ligne
- Effectuer une année en 2 ans
- Bénéficier d'un report des examens en cas d'absence justifiée
- Bénéficier de la mise en place de toutes autres dispositions en concertation avec la composante

🗨️ Précisez votre demande pages suivantes

Précisez la situation justifiant votre demande et fournissez les pièces justificatives.

Cochez le (ou les) aménagement(s) demandé(s), puis précisez votre demande dans la (ou les) partie(s) correspondante(s) pages suivantes.



Les différents types d'aménagements

A. Être prioritaire dans le choix de groupe de TD ou de TP :

Si votre demande d'aménagement ne porte que sur cette possibilité de choix, renseignez vous auprès du secrétariat avant de vous engager dans une demande de RSE.

B. Être dispensé.e d'assiduité pour les CM, TD ou TP :

Indiquez clairement les enseignements concernés (UE ou EC d'une UE, reportez correctement les codes, n° groupe de TD).

Soyez attentif.ive aux modalités de contrôle des enseignements pour lesquels vous sollicitez cette dispense. Dans le cas d'évaluation hors session d'examens ou de contrôle continu, il est préférable de combiner cette demande avec une demande de régime spécial d'examens (cadre C).

C. Bénéficiaire du régime spécial d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu ou du contrôle HSE - hors session d'examens)

En cas de demande de dispense d'assiduité, vérifiez les MCC prévues pour les enseignements concernés. En cas d'évaluations en HSE ou contrôle continu, pensez demander conjointement la demande de régime spécial d'examens. Vous pouvez également faire cette demande sans demande de dispense d'assiduité.

D. Effectuer une année en deux ans.

Cette demande vous permet d'anticiper l'organisation de votre travail sur l'année en choisissant les UE dont vous reportez l'évaluation en année 2.

Sur votre relevé de notes, il sera indiqué DIF (pour différé) pour ces UE.

Nous vous conseillons d'en discuter avec votre responsable de formation ou d'année.